

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR
et
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ
LÉON PROVANCHER
CAP-ROUGE.

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les Veillées du Presbytère.

LA MÉDITATION.

M. le Curé.—Eh bien, mes amis, comme vous êtes ici pour votre instruction, chacun va raconter sans gêne—nous ne sommes pas ici en public—comment il s'en est retiré avec sa méditation sur la malice du péché. Vous aviez tout le temps de la messe pour vous en occuper. Voyons, François, comment vous avez entendu la voix de Dieu qui vous parlait ?

François—Je vous avoue, M. le Curé, que je n'ai pas entendu grand'chose. Cependant j'avais la meilleure volonté possible. En entrant dans l'église, je me suis dit : il faut que je m'explique à moi-même la malice du péché. Sans donc m'occuper de tout ce qui m'environnait, je me suis demandé : qu'est-ce que le péché ? C'est une désobéissance à Dieu. Mais quand je pêche, je ne veux pas du tout désobéir à Dieu ; quel mal y a-t-il donc ?.....Voyons quelques péchés. Je m'emporte en juréments. Ah ! oui, Dieu le défend. Je désobéis donc à Dieu. J'y penserai à l'avenir, lorsque je me sentirai porté à la colère. Mais j'avais à peine réuni ces quelques pensées, que mon esprit s'en est allé ailleurs. Longtemps après je m'en suis aperçu. J'ai essayé de rappeler mon attention sur le sujet, mais je ne trouvais

plus rien, et aussitôt les distractions m'entraînaient ailleurs.

M. le Curé.—Et vous, Antoine ?

Antoine.—Oh ! pour moi, je n'ai pas été si loin. Je voulais pourtant faire la chose comme il faut ; mais je pouvais à peine penser au péché que mon attention se perdait ailleurs. Allons, me suis-je dit, ces choses là ne sont pas pour nous. Et je me suis laissé aller à ne penser à rien le reste de la messe.

M. le Curé.—A votre tour, Michel.

Michel.—Je confesse que je n'ai pas fait mieux que mes deux amis. Comme François, je me suis dit : mais quand je pêche, je ne veux pas désobéir à Dieu.—Mais oui, tu lui désobéis puisqu'il te défend le péché.—C'est vrai, paresse, omissions de mes devoirs, négligences dans le service de Dieu, médisances sans aucune gêne etc. ; Dieu défend tout cela ; je lui désobéis donc quand je m'y laisse aller. Je vais y penser plus sérieusement à l'avenir, et veiller à ne jamais me rendre l'ennemi de Dieu par le péché. Mais c'était sans suite que je parvenais à saisir ces pensées, et aussitôt les distractions m'emportaient ailleurs, de sorte que je ne vois pas grand profit pour moi à de tels exercices.

M. le Curé.—Et vous, Jean-Baptiste ?

Jean-Baptiste.—Pour moi, M. le Curé, je vous assure que la chose a été bien vite